



**LE GUIDE DES BESOINS
EN SOUTIEN À LA FAMILLE**

**DEUXIÈME PARTIE
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

**RÉGION
SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN**

DÉCEMBRE 2006





En un coup d'œil

Les subventions en soutien à la famille	3
Situation critique	4
Parents soutien	5
Les services de gardiennage.....	6
Les services de garde.....	6
Les services et maisons de répit.....	8
Les camps de vacances spécialisés	10
Les autres programmes et subventions	13
Revenus	13
Santé physique	15
Milieu de vie	16
Transport	17
Loisirs	19
Le plan de services	20
Votre droit de recours	21
Les associations.....	22
Coordonnées de l'Office des personnes handicapées du Québec	24

Légende



Téléphone



Courrier électronique



Site Internet



Les subventions en soutien à la famille

Ce tableau vous donne un aperçu des montants prévus par le programme Soutien à la famille. La subvention maximale annuelle inclut le gardiennage, le répit et l'appui aux tâches quotidiennes.

Caractéristiques	Subvention maximale annuelle*
Enfant nécessitant peu d'attention et de soins	2 220 \$
Enfant nécessitant beaucoup d'attention et de soins	4 380 \$

Pour obtenir une subvention ou si vous désirez plus de renseignements sur le programme, communiquez avec votre **CSSS (CLSC)**.

* Ces montants annuels pourraient aussi évoluer selon les budgets consentis au programme Soutien à la famille.



Situation critique

Parce que la présence d'un enfant ou d'un adulte handicapé amène des responsabilités supplémentaires, les familles se retrouvent parfois à bout de souffle.

Vous faites peut-être face, vous aussi, à un sentiment d'impuissance devant l'absence de services ou à une perte de confiance dans l'avenir et même à l'envie de « tout lâcher ».

Si vous croyez être dans une telle situation et que vous ne savez plus vers qui vous tourner, le premier organisme à contacter est votre **CSSS (CLSC)**. Si la personne handicapée reçoit des services d'un **centre de réadaptation**, celui-ci peut aussi vous aider.

S'il s'agit d'une urgence, n'hésitez pas à communiquer avec le service **Info-Santé** du CSSS (CLSC) ou à composer le **911**.

Plusieurs associations de parents de personnes handicapées offrent également un service d'écoute et de soutien. Voir à ce sujet la section « Les associations ».



Parents-soutien

Des associations offrent du soutien et de l'information aux parents à qui l'on vient d'apprendre que leur enfant a une déficience. Ce service, appelé « Parents-soutien », leur permet de rencontrer d'autres parents qui ont vécu une situation semblable et de partager leurs expériences.

Pour en savoir plus sur ce service, communiquez avec les associations suivantes :

Interassociation des personnes handicapées du Saguenay

☎ 418 545-9453

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

☎ sans frais 1 888 849-8729

✉ info@aqpehv.qc.ca

🌐 www.aqpehv.qc.ca

Dystrophie musculaire Canada

☎ 418 695-7760 ou,
sans frais, 1 800 567-2236, p. 231

✉ infoquebec@muscle.ca

🌐 www.muscle.ca



Les services de gardiennage

Certaines associations ont une banque de gardiens et de gardiennes ou offrent un service de gardiennage. Pour savoir lesquelles peuvent vous venir en aide, communiquez avec votre **CSSS (CLSC)**, programme Soutien à la famille.




Les services de garde

Le choix d'un service de garde

Pour l'inscription de votre enfant, adressez-vous directement au centre de la petite enfance (CPE), à la garderie ou au service de garde en milieu familial de votre choix. Plusieurs services de garde acceptent les enfants handicapés. Pour consulter la liste des services de garde (incluant les bureaux coordonnateurs pour une place en milieu familial), visitez le site du **ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine** :

 www.mfacf.gouv.qc.ca

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le **Regroupement des centres de la petite enfance du Saguenay–Lac-Saint-Jean** :

 418 699-4914

Vous pouvez également obtenir de l'aide dans vos démarches pour trouver un service de garde en communiquant avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** :

 sans frais 1 800 567-1465
par téléscripteur 1 800 567-1477
 dpji@ophq.gouv.qc.ca

Subventions

Les services de garde peuvent recevoir des subventions pour faciliter l'intégration d'un enfant handicapé. Deux types de subventions sont possibles :

- l'**Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé** peut être obtenue une fois la déficience confirmée ;
- l'**Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé** peut être obtenue une fois la déficience confirmée ;



Les services de garde

Le choix d'un service de garde

- la **Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration** vise à faciliter ou à maintenir l'intégration en service de garde d'un enfant handicapé ayant d'importants besoins.

Ce sont les services de garde, avec le consentement des parents, qui demandent ces subventions au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Soutien à l'intégration

La plupart des centres de réadaptation offrent des services de soutien pour l'intégration d'un enfant et l'adaptation des activités des services de garde.

Les services de garde en milieu scolaire

Plusieurs écoles offrent des services de garde. Pour l'inscription de votre enfant à ces services, vous devez vous adresser à **votre école** au moment de l'inscription scolaire. Si l'école n'est pas en mesure d'offrir le service, elle peut vous référer à un autre service de garde répondant mieux aux besoins particuliers de votre enfant.




Subventions

Les services de garde reçoivent une subvention pour accueillir les enfants handicapés (inscrits et présents à l'école au 30 septembre de l'année en cours). C'est l'école qui fait la demande de subvention au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par l'entremise de la commission scolaire.

Soutien à l'intégration

Dans le cadre du plan d'intervention en services éducatifs, les services de garde peuvent faire part de leurs besoins afin d'obtenir du soutien des autres intervenants du milieu.

Le projet **Intégration sociale des enfants handicapés en milieu scolaire** offre des services en région pour faciliter l'intégration en service de garde. La demande doit être faite par le service de garde ou l'école, mais vous pouvez aussi, comme parent, obtenir de l'information :

 450 646-2714
 info@isehms.qc.ca
 www.isehms.qc.ca



Les services de garde

Soutien à l'intégration (suite)

Dans le cadre du plan d'intervention en services éducatifs, les services de garde peuvent faire part de leurs besoins afin d'obtenir du soutien des autres intervenants du milieu.

Le projet **Intégration sociale des enfants handicapés en milieu scolaire** offre des services en région pour faciliter l'intégration en service de garde. La demande doit être faite par le service de garde ou l'école, mais vous pouvez aussi, comme parent, obtenir de l'information :

☎ 450 646-2714
✉ info@isehms.qc.ca
🌐 www.isehms.qc.ca



Les services et maisons de répit

Association des personnes handicapées

Résidence Les amis de Pierrot

☎ 418 346-1066

Appartement Répit-dépannage d'Alma

☎ 418 662-4951


Groupe Espoir de Dolbeau-Mistassini

☎ 418 276-8337



Les services et maisons de répit

La maisonnée d'Évelyne

 418 543-5822

Le **Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Saguenay–Lac-Saint-Jean** offre du répit spécialisé par le biais principalement de ressources de type familial (famille d'accueil). Une entente avec le centre de réadaptation en déficience physique permet, dans certains cas, d'utiliser ce type de ressources. Pour obtenir ces services, vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

Répit dans les camps de vacances

Plusieurs camps de vacances spécialisés offrent des fins de semaine de répit durant toute l'année. À la page suivante, nous avons répertorié quelques-uns de ces camps en indiquant (+ répit) à côté de leur nom.

Associations

Certaines associations peuvent offrir du répit aux parents par le biais de différentes activités de loisir, des camps de jour ou de fin de semaine. Voir la section « Les associations ».



Les camps de vacances spécialisés

Société de l'autisme région Saguenay–Lac-Saint-Jean

☎ 418 543-7088

📞 www.autisme.ca

Cité Joie (+ répit)

Capitale-Nationale – Lac-Beauport

☎ 418 849-7183

📞 www.citejoie.com

Centre de plein air Grand village (+ répit)

Chaudière-Appalaches – Saint-Nicolas

☎ 418 831-1677

📞 www.grand-village.com

Camp Massawippi

Etrie

Déficiences physique ou auditive

☎ 514 482-0500, poste 259

📞 www.mackaycenter.org

Camp d'été de l'Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette – Accès Plein-Air

Lanaudière

(Enfants, adolescents)

☎ 514 328-3910

📞 www.aqst.com



Les camps de vacances spécialisés

Camp Papillon

Lanaudière

Déficiência physique et déficiences multiples

☎ 1 877 937-6171

🌐 www.enfantshandicapes.com

Base de plein air Perce-neige (+ répit)

Laurentides

Déficiência intellectuelle ou physique, déficiences multiples

☎ 450 226-3336

🌐 www.perceneige.ca

Camp Garagona

Montérégie

Déficiência intellectuelle

☎ 450 298-5159

🌐 www.campgaragona.qc.ca

Centre Notre Dame de Fatima (+ répit)

Montérégie

Déficiência auditive avec ou sans déficiência associée

☎ 514 453-7600

🌐 www.centrendfatima.com

Colonie Les bosquets

Montérégie

Déficiência intellectuelle et déficiences multiples

☎ 450 467-3918



Les camps de vacances spécialisés

Services de répit Emergo (+ répit)

Montérégie, Lanaudière, Laurentides
Autisme et autres TED

☎ 514 931-2882

🌐 www.servicesderepitemergo.com

Camp Gatineau (+ répit)

Outaouais

Déficience intellectuelle et déficiences multiples

☎ 819 777-6164

🌐 www.campgatineau.com

Fondation des aveugles du Québec

Déficience visuelle (6-18 ans)

☎ 514 259-9470

🌐 www.aveugles.org

Pour connaître les camps de vacances ou les services de loisirs réguliers qui accueillent des enfants ou des adultes handicapés, communiquez avec l'**Association régionale de loisirs pour personnes handicapées Saguenay–Lac-Saint-Jean** :

☎ 418 545-4132

🌐 www.aqlph.qc.ca



Les autres programmes et subventions

Revenus

Le soutien aux enfants

Les familles qui ont des enfants à charge de moins de 18 ans peuvent recevoir le paiement de soutien aux enfants dont le montant peut varier selon les revenus et la situation familiale. Vous devez vous adresser à la **Régie des rentes du Québec** :

☎ sans frais 1 800 667-9625

🌐 www.rrq.gouv.qc.ca

Le supplément pour enfant handicapé

Quels que soient leurs revenus, les familles ayant un enfant handicapé peuvent demander le supplément pour enfant handicapé dont le montant est le même pour tous. Vous devez vous adresser à la **Régie des rentes du Québec** :

☎ sans frais 1 800 667-9625

🌐 www.rrq.gouv.qc.ca

La prestation pour enfants handicapés (PEH)

Cette prestation non imposable, octroyée par le gouvernement du Canada, est destinée aux familles à revenu faible ou modeste qui subviennent aux besoins d'un enfant de moins de 18 ans ayant déficience mentale ou physique grave et prolongée.



Les autres programmes et subventions

La PEH est ajoutée aux versements mensuels de la prestation fiscale canadienne pour enfants. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'**Agence du revenu Canada** :

☎ sans frais 1 800 387-1194

🌐 www.cra-arc.gc.ca/benefits/cctb/menu-f.html

Le Programme d'assistance-emploi (« aide sociale »)

Lorsque votre enfant atteint l'âge de 18 ans, vous n'avez plus droit à l'allocation familiale. Toutefois, votre enfant peut avoir droit aux prestations du Programme d'assistance-emploi. Vous devez vous adresser au **Centre local d'emploi** de votre secteur.

🌐 www.mess.gouv.qc.ca

Les déductions fiscales

Vous pouvez avoir droit aux déductions fiscales pour enfant handicapé à charge ou pour personne handicapée au provincial et au fédéral. Demandez les formulaires et brochures explicatives à :

Revenu Québec

Les personnes handicapées et la fiscalité (IN-133)

☎ sans frais 1 800 267-6299

🌐 www.revenu.gouv.qc.ca

Revenus

Les déductions fiscales (suite)

Revenu Canada

Renseignements concernant les personnes handicapées (RC4064)

☎ sans frais 1 800 959-3376

🌐 www.cra-arc.gc.ca/handicape



Les autres programmes et subventions

Santé physique

Équipements et fournitures

Vous pouvez obtenir une subvention pour des équipements spécialisés et des fournitures médicales (pour compenser, par exemple, le coût des couches de votre enfant de plus de trois ans). Vous devez faire une demande à votre **CSSS (CLSC)** ou au **Centre local d'emploi** si vous ou votre enfant êtes bénéficiaires du Programme d'assistance-emploi (aide sociale).

Frais de transport

Vous pouvez réclamer des frais de transport, de stationnement et d'hébergement pour vos déplacements dans le cas où votre enfant a besoin, **fréquemment et sur une base régulière**, de traitements médicaux (ex. : dialyse) ou de réadaptation. Vous devez faire une demande à votre **CSSS (CLSC)**.

De plus, si vous ou votre enfant êtes bénéficiaires du Programme d'assistance-emploi, vous pouvez également vous faire rembourser une partie des frais de déplacements faits pour des raisons médicales. Vous devez vous adresser à votre **Centre local d'emploi**.



Les autres programmes et subventions

Milieu de vie (à la maison)

Le Programme de soutien à domicile

Vous pouvez obtenir des services à domicile ou une subvention pour du soutien à domicile si votre enfant a besoin d'aide physique (par exemple, pour le bain d'un enfant devenu trop lourd à porter). Vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

Le Programme d'adaptation de domicile

Vous pouvez obtenir une subvention pour faire adapter votre domicile (maison ou logement) afin de le rendre accessible à votre enfant. Vous pouvez avoir besoin d'une rampe d'accès, de faire agrandir les portes ou d'adapter la salle de toilette.

Milieu de vie (à la maison)

Le Programme d'adaptation de domicile (suite)

Pour obtenir de l'information sur le programme ou le formulaire à compléter, communiquez avec votre **municipalité** ou votre **CSSS (CLSC)**. Vous pouvez également obtenir des informations auprès de la **Société d'habitation du Québec** :

☎ sans frais 1 800 463-4315

🌐 www.habitation.gouv.qc.ca



Les autres programmes et subventions

Transport

Le service de transport adapté

Si votre enfant ne peut utiliser le transport en commun régulier, il peut avoir accès au service de transport adapté. Selon l'endroit où vous habitez, communiquez avec :

Corporation Transport adapté Ashuapmushuan

Saint-Félicien

☎ 418 630-3933

Service de transport adapté du Fjord

L'Anse-Saint-Jean

☎ 418 272-1397

Société de transport du Saguenay

Chicoutimi

☎ 418 545-2487 (service à la clientèle)

☎ 418 545-2489 (transport adapté)

Transport adapté Lac-Saint-Jean Est

Alma

☎ 418 668-5777

Transport adapté Maria-Chapdelaine Inc.

Dolbeau-Mistassini

☎ 418 276-7419

Transport adapté pour personnes handicapées

Lac-Bouchette

☎ 418 348-9191

Transport adapté Saguenay Nord

Saint-Ambroise-de-Chicoutimi

☎ 418 672-2083 ou, sans frais, 1 877 863-2083



Les autres programmes et subventions

La carte d'accompagnement

La carte d'accompagnement en **transport interurbain par autocar** est offerte à toute personne handicapée âgée d'au moins huit ans devant être accompagnée lors de ses déplacements interurbains. Cette carte permet à la personne accompagnatrice, âgée d'au moins 14 ans, d'être exemptée des frais de transport. Pour obtenir de l'information ou un formulaire de demande à compléter, vous devez vous adresser à l'**Association des propriétaires d'autobus du Québec** :

☎ 418 522-7131

🌐 www.apaq.qc.ca

ou au **Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay** :

☎ 418 545-6228

🌐 gophs@cybernaute.com

🌐 www.rc02.com/gophs

La vignette de stationnement

Si votre enfant éprouve des difficultés dans ses déplacements, la vignette de stationnement vous permet de garer votre voiture dans les espaces réservés aux personnes handicapées. Pour l'obtenir, vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

☎ sans frais 1 800 361-7620

🌐 www.saaq.gouv.qc.ca



Les autres programmes et subventions

Loisirs

Le Programme d'accompagnement en loisir

Afin que votre enfant ait accès à des activités de loisir, l'organisme qu'il fréquente peut obtenir une subvention pour défrayer les services d'un accompagnateur. Pour plus de renseignements sur le programme, adressez-vous aux organismes suivants :

Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean

☎ 418 545-4132
✉ arlph@cybernaute.qc.ca
🌐 www.aqlph.qc.ca

Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean

☎ 418 480-2228
🌐 www.rlsslsj.qc.ca

La vignette d'accompagnement touristique et de loisir

Vous pouvez obtenir une vignette qui permet à la personne qui accompagne votre enfant (12 ans et plus) d'avoir accès gratuitement aux sites touristiques et aux activités de loisir. Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'**Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean** :

☎ 418 545-4132
✉ arlph@cybernaute.com
🌐 www.vatl-tlcs.org



Le plan de services

L'élaboration d'un plan de services permet de faire une bonne évaluation des besoins de votre enfant **dans chaque domaine d'activité** (services de garde, école, travail, loisirs, transport, etc.) ainsi que de vos besoins en soutien à la famille. Par la suite, cette évaluation servira à organiser les services requis avec la collaboration des intervenants impliqués. Voici la démarche à suivre pour obtenir un plan de services.

Pour un enfant ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement :

- si votre enfant reçoit des services d'un centre de réadaptation, vous devez en faire la demande au **centre** ;
- s'il ne reçoit pas de services d'un centre de réadaptation, vous devez vous adresser au **CSSS (CLSC)**.

Pour un enfant ayant toute autre déficience, il faut communiquer avec le centre de réadaptation approprié, selon sa déficience.

L'**Office des personnes handicapées du Québec** peut également vous aider à amorcer une démarche de plan de services, et ce, quelle que soit la déficience de votre enfant. Vous pouvez aussi obtenir gratuitement une copie du guide intitulé « Je commence son plan de services » pour vous aider à identifier les besoins de votre enfant.

Pour obtenir des services ou le Guide, communiquez avec l'**Office** :

- ☎ sans frais 1 800 567-1465
- ☎ par téléscripteur 1 800 567-1477
- ✉ dpji@ophq.gouv.qc.ca
- 🌐 www.ophq.gouv.qc.ca



Votre droit de recours

Si vous n'êtes pas satisfaits des services offerts ou reçus ou que vous êtes en désaccord avec une décision rendue à votre égard, vous devez utiliser les procédures de révision et de plaintes prévues par les organismes concernés.

Il est important de faire cette démarche par écrit, en expliquant les motifs de vos insatisfactions et en notant le nom des personnes contactées. Conservez une copie des lettres et des documents que vous envoyez.

S'il s'agit d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, le **Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes du Saguenay–Lac-Saint-Jean** peut vous aider à formuler votre plainte et vous accompagner au besoin :

☎ 418 662-6034 ou, sans frais, 1 800 561-6034
✉ caap02@bellnet.ca
🌐 www.plaintesante.ca

Dans tous les cas, vous pouvez également communiquer avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** qui offre du soutien-conseil et de l'accompagnement aux personnes handicapées ou à leur famille :

☎ sans frais 1 800 567-1465
par téléscripteur 1 800 567-1477
✉ dpji@ophq.gouv.qc.ca



Les associations

Associations offrant des services de soutien aux familles :

Association canadienne pour la santé mentale

Saguenay

371, rue Racine Est

Chicoutimi G7H 1S8

☎ 418 549-0765

✉ acsmsaguenay@videotron.ca

🌐 www.santementale.ca

Lac-Saint-Jean

880, boulevard Saint-Joseph

Roberval G8H 2L7

☎ 418 275-2405

✉ acsmlsj@destination.ca

🌐 www.santementale.ca

Association des parents d'enfants ayant des troubles d'attention avec ou sans hyperactivité

240, rue Bossé

Chicoutimi G7J 1L9

☎ 418 698-1176, poste 237 ou 252

Association pour personnes handicapées

Le Goéland

1255, rue des Mélèzes

Saint-Félicien G8K 2E2

☎ 418 679-5453

Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs

Saguenay

1324, boulevard Laflamme

Saint-Félicien G8K 1N5

☎ 418 696-3085

🌐 www.surdite.org

Lac-Saint-Jean

205, rue Lacordaire

Chicoutimi G7G

🌐 www.surdite.org



Les associations

Association régionale pour les personnes épileptiques

371, rue Racine Est
Chicoutimi G7H 1S8

☎ 418 549-9888
✉ arpe@bellnet.ca
🌐 www.rc02.com/epilepsie-02

Dystrophie musculaire Canada

Centre hospitalier de Jonquière
2230, rue de l'Hôpital, bureau 6.17
Jonquière G7X 7X2

☎ 418 695-7760 ou, sans frais, 1 877 295-7911
✉ infoquebec@muscle.ca
🌐 www.muscle.ca

Société canadienne de la sclérose en plaques

Lac-Saint-Jean

1230, boulevard Wallberg, bureau 307
Dolbeau-Mistassini G8L 1H2

☎ 418 276-7371 ou, sans frais, 1 877 276-7371
✉ info.lacstjean@scleroseenplaques.ca
🌐 www.mssociety.ca/fr

Saguenay

150, rue Pinel
Chicoutimi G7G 3N8

☎ 418 543-8325
✉ info.saguenay@videotron.ca
🌐 www.mssociety.ca/fr

Société de l'autisme région Saguenay–Lac-Saint-Jean

371, rue Racine Est
Chicoutimi G7H 1S8

☎ 418 543-7088
✉ sarsaglac@videotron.ca
🌐 www.rc02.com/sarsaglac/



Les associations

Organismes nationaux

Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec

☎ sans frais 1 800 567-1788

✉ info@spina.qc.ca

🌐 www.spina.qc.ca

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs

☎ sans frais 1 877 842-4006

✉ aqepa_bsl@hotmail.com

🌐 www.surdite.org/aqepa

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

☎ sans frais 1 888 849-8729

✉ info@aqpehv.qc.ca

🌐 www.aqpehv.qc.ca

Association québécoise des personnes de petite taille

☎ 514 521-9671

✉ info@aqppt.org

🌐 www.aqppt.org

Association québécoise du syndrome de Rett

☎ 514 486-1311

✉ info@rettsyndromeqc.org

🌐 www.rettsyndromeqc.org

Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette

☎ 514 328-3910




✉ info@aqst.com

🌐 www.aqst.com





Coordonnées de l'Office

Office des personnes handicapées du Québec

 sans frais 1 800 567-1465
par télécscripteur 1 800 567-1477
 dpji@ophq.gouv.qc.ca
 www.ophq.gouv.qc.ca

Vous pouvez consulter le **Centre de documentation** de l'Office qui possède une collection de 20 000 documents touchant différents sujets concernant les personnes handicapées. Un service de prêt ainsi que du soutien dans votre recherche de documentation vous sont offerts :

 sans frais 1 888 264-2362
 documentation@ophq.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi consulter le **catalogue** répertoriant l'ensemble des documents du Centre de documentation directement sur le site de l'Office au :

 www.ophq.gouv.qc.ca

